

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 27 décembre 2019

**Objet : Demande d'accès**  
**N/Réf. : 1847 00/2019-2020.425**

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 27 novembre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] Ceci est une demande d'accès à l'information concernant les coûts des "maisons des aînés" et des "pavillons alternatifs/maisons alternatives".

J'aimerais avoir:

- 1- En moyenne, combien coûte hébergé une personne dans une maison des aînés?
- 2- En moyenne, combien coûte hébergé une personne dans un pavillon alternatif?
- 3- Comment est-ce que ce montant est calculé? Par exemple, est-ce que le coût du bâtiment et des infrastructures est pris en compte, l'entretien, les frais connexes comme l'électricité, etc.? Ou c'est seulement les services en aide humaine qui sont pris en compte? SVP fournir une méthode calcul détaillé.
- 4- Inclure une ventilation des coûts. (immobilisation, service de soutien (ex.: ergothérapie, physiothérapie, alimentation, gestion, etc.), service d'aide personnelle (infirmier, préposé, etc.)
- 5- Le budget total du projet est d'environ 2,6 milliards de dollars. Combien de cet argent qui va pour les "pavillons alternatifs"?

... 2

6- Sur combien d'années est financé un projet de nouvelle maison des aînés typiquement? Est-ce qu'une hypothèque est utilisée, si oui, sur combien d'années?

7- Quel est le coût moyen de construction d'une chambre des maisons des aînés?

8- Quel est le coût moyen de construction d'une chambre des pavillons alternatifs?

9- Combien de places vont être disponibles dans les pavillons alternatifs?

10- Est-ce que les ratios patients/personnel (infirmière/préposés) vont être rehaussés dans ces établissements comparés à ce qui se fait dans le CHSLD typique?

11- Si oui, quels seront les ratios patients/personnels pour les maisons des aînés et les pavillons alternatifs pour:

- \* Les infirmières
- \* Les infirmières auxiliaires
- \* Les préposés aux bénéficiaires

12- Des documents qui détaillent comment les services d'aide personnelle vont être offerts. (par exemple, soins infirmiers, préposé aux bénéficiaires, etc.) » (*sic*)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant aux points 1, 2, 6, 9, 10 et 11 de votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Aussi, nous vous informons que nos recherches n'ont permis de repérer aucun document répondant aux points 7 et 8 de votre demande. Il s'avère que ces points relèvent davantage de la Société immobilière du Québec qui agit à titre de gestionnaire. Ainsi, nous vous recommandons de vous adresser à la responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) au sein de cette organisation :

- SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES  
Maître Cynthia Imbeault  
Secrétaire générale  
Édifce Marie-Fitzbach  
1075, rue de l'Amérique-Française  
Québec (Québec) G1R 5P8  
Tél. : 418 646-1766 #7770 Téléc. : 418 528-7640  
acces.information@sqi.gouv.qc.ca

De plus, nous regrettons de vous informer que nos recherches n'ont permis de retracer aucun document répondant aux points 3, 4, 5 et 12 de votre demande.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé  
Pierre Lafleur

p.j.

N/Réf. : 19-CP-00023-123